

*Institut de tourisme
et d'hôtellerie*

Québec 

Plan d'action en développement durable

2021-2022

Année de transition

Juillet 2021

Table des matières

Liste de sigles et abréviations	3
Mise en contexte	4
Engagement 1 : Optimiser la gestion des matières résiduelles et la réduction à la source	5
Engagement 2 : La mobilité durable	6
Engagement 3 : Favoriser l'approvisionnement d'aliments québécois.....	7
Engagement 4 : Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle autochtone	8
Engagement 5 : Favoriser la santé et les saines habitudes de vie	9
Engagement 6 : Inclusion sociale	10
Annexe A	11

Liste de sigles et abréviations

- 3RV-E** : La réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation. Le dernier recours est celui de l'élimination des déchets¹.
- AI** : Activité incontournable
- GES** : Gaz à effet de serre
- GMR** : Gestion des matières résiduelles
- IOR+** : ICI on recycle +
- ITHQ** : Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
- MELCC** : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- PADD** : Plan d'action en développement durable
- SGDD** : Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020

¹ Source : MELCC.

Mise en contexte

L'ITHQ est assujéti à la *Loi sur le développement durable* et à la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020* qui a été prolongé jusqu'au 31 mars 2022 en vertu du décret 512-2021. C'est dans ce contexte que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a émis la Directive visant la mise à jour des plans d'action de développement durable qui encadre la réalisation du PADD 2021-2022 et dans laquelle il souhaite que cette année de transition soit à la fois concise, mais également structurante pour le PADD 2022-2027 à venir.

L'intégration du développement durable au sein de l'ITHQ s'accomplit depuis plus d'une décennie déjà. La volonté d'être un établissement engagé, durable et écoresponsable ne fait que se consolider avec le temps. Ce PADD 2021-2022 assure une continuité des actions du précédent plan, mais est aussi composé de nouvelles initiatives qui serviront de prémisses à l'élaboration du prochain PADD 2022-2027.

L'ITHQ articule ses aspirations autour de trois orientations gouvernementales qui proviennent de la SGDD, soit :

- l'Orientation 1 : Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique;
- l'Orientation 4 : Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques ;
- l'Orientation 5 : Améliorer par la prévention la santé de la population.

De ces orientations gouvernementales, le PADD 2021-2022 se découpe selon six (6) grands types d'engagements et onze (11) actions sont mises en place afin d'y répondre. Ces dernières s'appliquent aux activités internes, structurantes et organisationnelles de l'ITHQ, ainsi qu'aux activités pédagogiques et commerciales qui contribuent aux pratiques de la société.

Engagement 1 : Optimiser la gestion des matières résiduelles et la réduction à la source

Orientation gouvernementale 1 : Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique.

Objectif 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.

Priorité gouvernementale – Gestion environnementale : prévention et gestion des matières résiduelles.

La gestion efficace et écoresponsable des matières résiduelles représente une des priorités de l'ITHQ en matière de développement durable et une importance indéniable y est accordée. C'est pourquoi son amélioration continue est mise de l'avant, tout en respectant la hiérarchie des 3 RV-E. Trois grandes actions seront prises en compte en ce sens pour cette année.

Tout d'abord, voulant s'assurer d'être efficace au niveau de la gestion des matières résiduelles, l'ITHQ veut obtenir le niveau de certification IOR + de niveau *Performance +* de RECYC-QUÉBEC. La certification de niveau *Argent* obtenue en 2017 arrive à échéance au printemps 2022. Pour y arriver, plusieurs actions d'amélioration de la gestion des matières résiduelles seront réalisées au cours de 2021-2022, et une caractérisation des matières résiduelles sera effectuée à l'hiver 2022.

Ensuite, bien que l'ITHQ se soit engagé dans un virage numérique depuis quelques années, la consommation de papier générée dans le cadre de nos activités demeure tout de même élevée. L'ITHQ désire mettre en place dès l'année 2021-2022 des mesures supplémentaires pour la réduire. Comme mentionné à l'action 1.2, une réduction de 10 % du nombre de feuilles à imprimante/photocopieur est attendue pour l'année 2021-2022 comparativement à 2018-2019, grâce à de multiples interventions et initiatives à différentes échelles au sein de l'ITHQ.

Finalement, l'ITHQ étant très sensible au gaspillage alimentaire, la troisième action a pour but d'évaluer l'importance des retours d'aliments n'ayant pas été utilisés durant les cours. L'ITHQ réalisera deux audits, soit un à la session d'automne et un second à la session d'hiver, afin de calculer en termes de quantité et de coûts ces denrées non utilisées. Une fois ces audits complétés, un bilan sera réalisé et celui-ci permettra d'établir des cibles de réduction réalistes pour le PADD 2022-2027.

Action	Indicateur	Cible pour le 30 juin 2022
1.1. Optimiser la gestion des matières résiduelles	Obtention du niveau de certification <i>Performance +</i> de la certification <i>ICI on recycle +</i>	Obtention du niveau de certification <i>Performance +</i>
1.2. Réduire à la source la consommation de papier	Pourcentage de réduction du nombre de feuilles à imprimante/photocopieur achetées	Réduction de 10 %
1.3. Réduire le gaspillage alimentaire	Identification des mesures à prendre en vue de réduire le gaspillage alimentaire issu des retours de cours	Identification des mesures appropriées

Engagement 2 : La mobilité durable

Orientation gouvernementale 1 : Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique.

Objectif 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.

Priorité gouvernementale – Mobilité durable des employés de l'État et télétravail.

La mobilité durable constitue une priorité gouvernementale pour l'année de transition 2021-2022 et représente un moyen efficace de réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte écologique d'une organisation. L'ITHQ désire promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès de ses employés et de ses étudiants et a identifié deux actions en vue d'y parvenir.

L'ITHQ souhaite tout d'abord encourager l'utilisation de modes de transport à faible impact socio-environnemental tels que les transports actifs, collectifs et partagés. L'accent sera mis plus particulièrement sur la pratique cycliste. Afin de mesurer la qualité de ses efforts déployés en ce sens, une demande de certification VÉLOSYMPATHIQUE sera effectuée au printemps 2022 en vue d'obtenir le niveau *Bronze*.

Cependant, il est difficile pour le moment d'avoir une vue d'ensemble de la performance de l'ITHQ en matière de mobilité durable. C'est pourquoi l'ITHQ procédera à un sondage auprès des employés et étudiants ayant pour objectif de mieux connaître les habitudes de déplacements domicile-ITHQ. Les questions porteront principalement sur leurs modes de transports utilisés, leur fréquence, la distance parcourue et autres questions visant à sonder leur intérêt et satisfaction. Lorsque le nombre de réponses reçues sera suffisant, l'ITHQ procédera par la suite à la rédaction d'un rapport qui comprendra la compilation des résultats obtenus et le portrait général des déplacements des employés et étudiants. Ce rapport permettra de structurer les actions à venir pour le PADD 2022-2027 et de fixer des objectifs.

Action	Indicateur	Cible pour le 30 juin 2022
2.1. Promouvoir l'utilisation du vélo auprès des individus qui fréquentent l'ITHQ	Obtention du niveau <i>Bronze</i> de la certification VÉLOSYMPATHIQUE	Obtention du niveau <i>Bronze</i> de la certification VÉLOSYMPATHIQUE
2.2. Favoriser la mobilité durable	Établissement des données de départ relativement aux habitudes de transport des employés et des étudiants de l'ITHQ	Établissement des données de départ

Engagement 3 : Favoriser l'approvisionnement d'aliments québécois

Orientation gouvernementale 1 : Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique.

Objectif 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.

Priorité gouvernementale – Approvisionnement responsable.

Activité incontournable de la SGDD.

Il est fondamental pour l'ITHQ de prioriser l'achat local, c'est-à-dire de se procurer des produits québécois dans la mesure du possible. Or, il est assez difficile pour l'instant d'avoir une vue d'ensemble de la performance de l'ITHQ en matière d'achats d'aliments de provenance du Québec.

L'ITHQ procédera donc, au courant de 2021-2022, à déterminer quel est le pourcentage d'achats de produits québécois en se concentrant sur deux catégories importantes en termes quantitatifs, soit celle des fruits et légumes, autant frais que congelés, ainsi que tout ce qui concerne les protéines, soit les volailles, les viandes, les fruits de mer et les poissons.

Une fois l'exercice complété et le pourcentage établi, l'ITHQ réalisera un bilan sur les résultats, qui contiendra également des recommandations pour les années à venir. Ce document permettra de déterminer une cible d'achats de produits québécois réaliste pour le prochain *Plan d'action en développement durable 2022-2027*.

Action	Indicateur	Cible pour le 30 juin 2022
3.1. Favoriser l'approvisionnement en aliments québécois	Établissement du pourcentage d'achats de produits québécois	Établissement du pourcentage

Engagement 4 : Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle autochtone

Orientation gouvernementale 1 : Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique.

Objectif 1.5 : Contribuer à la démarche gouvernementale d'intégration de la culture au développement durable du ministère de la Culture et des Communications.

À l'ITHQ, une grande importance est accordée à la culture et à son développement. Étant une composante indissociable du développement durable et essentielle de la société, l'ITHQ désire en encourager l'accès autant à son personnel qu'à ses étudiants et à sa clientèle.

Étant une institution dédiée entre autres à l'apprentissage de la cuisine, de l'hôtellerie et de la restauration, nous allons, cette année, mettre l'accent sur la culture autochtone. C'est donc pourquoi, dans le cadre de Montréal en lumière 2022, l'ITHQ invitera un chef algonquin à venir partager et mettre en valeur les saveurs et la gastronomie inspirée des Premières Nations au Restaurant de l'ITHQ.

Action	Indicateur	Cible pour le 30 juin 2022
4.1. Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle autochtone	Mise en place d'une activité mettant en valeur la gastronomie autochtone	Participation d'un chef algonquin au Restaurant de l'ITHQ dans le cadre de Montréal en Lumière

Engagement 5 : Favoriser la santé et les saines habitudes de vie

Orientation gouvernementale 5 : Améliorer par la prévention la santé de la population.

Objectif 5.1 : Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie.

Il est fondamental pour l'ITHQ de promouvoir l'adoption de comportements favorables à la santé et à de saines habitudes de vie. C'est pourquoi il y aura, pour une année supplémentaire, une *Semaine du mieux-être* durant l'automne 2021, à laquelle tous les employés et étudiants de l'ITHQ seront invités à participer. Conférences, massages, distributions d'aliments sains, fascicules de recettes simples et saines, cours de yoga et plusieurs autres activités seront au rendez-vous afin d'encourager les participants à adopter des comportements favorisant une saine alimentation et un mode de vie actif.

Action	Indicateur	Cible pour le 30 juin 2022
5.1. Favoriser la santé et les saines habitudes de vie	Mise en place d'une activité faisant la promotion d'une saine alimentation et d'un mode de vie actif	Tenue de la Semaine du mieux-être à l'automne 2021

Engagement 6 : Inclusion sociale

Orientation gouvernementale 4 : Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique.

Objectif 4.2. : Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.

Orientation gouvernementale 5 : Améliorer par la prévention la santé de la population.

Objectif 5.2. : Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires.

L'ITHQ accorde une grande importance à la notion d'inclusion sociale, et tente d'adopter les meilleures pratiques possibles afin d'être reconnue comme étant une institution d'enseignement ainsi qu'un milieu de travail inclusif et accueillant. Trois actions déterminantes en ce sens marqueront l'année 2021-2022.

Afin d'appuyer le développement et le maintien des compétences des personnes plus vulnérables, l'ITHQ, en collaboration avec le Secrétariat à la jeunesse, mettra sur pieds une formation pour jeunes adultes autistes, d'une durée de quinze (15) semaines, pour leur apprendre à cuisiner et adopter de saines habitudes alimentaires.

Il y a également un intérêt indéniable au sein de l'ITHQ de faire la prévention et la promotion de la santé et de la sécurité dans les milieux de vie, dont la lutte contre l'intimidation. Lors de l'année 2021-2022, un effort particulier sera effectué afin de faire connaître l'association LGBTQ + de l'ITHQ, dans le but de démontrer que l'ITHQ est un milieu accueillant et inclusif. L'accent sera mis sur les activités et communications la concernant, afin que tous ceux qui en ressentent le besoin puissent trouver un allié, un espace sécuritaire ou des ressources d'aides.

Finalement, l'ITHQ veut mettre en valeur les activités d'organismes communautaires qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités. En raison de sa mission, l'ITHQ souhaite réaliser cette année une activité mettant de l'avant l'organisme Cuisiniers sans frontières afin d'aider ceux dans le besoin.

Action	Indicateur	Cible pour le 30 juin 2022
6.1. Appuyer le développement et le maintien des compétences des personnes les plus vulnérables	Nombre de participants à une formation en cuisine portant sur de saines habitudes alimentaires pour jeunes adultes autistes	Participation de 10 jeunes adultes autistes
6.2. Faire la prévention et la promotion de la santé et de la sécurité dans les milieux de vie, dont la lutte contre l'intimidation (LGBTQ +)	Nombre d'activités ou de communications permettant de faire connaître l'association LGBTQ + de l'ITHQ et de démontrer que ce dernier est un établissement accueillant et inclusif	Réalisation de 5 activités ou communications portant sur l'association LGBTQ + de l'ITHQ
6.3. Mettre en valeur les activités d'un organisme communautaire qui contribue à l'inclusion sociale	Nombre d'activités permettant de faire connaître l'organisme Cuisiniers sans frontières	Réalisation d'une activité portant sur l'organisme Cuisiniers sans frontières

Annexe A

Objectifs de la SGDD qui n'ont pas été retenus par l'ITHQ

Le tableau qui suit fait état des objectifs de la *Stratégie gouvernementale de développement durable* qui n'ont pas été retenus par l'ITHQ, et ce, pour divers motifs. Cela peut s'expliquer par le fait que la mission, les compétences et/ou le champ d'intervention ne permettent pas de contribuer à l'atteinte de ceux-ci ou qu'une autre action du PADD 2021-2022 y contribue déjà. L'ITHQ peut également contribuer à ces objectifs dans le cadre de ses fonctions, sans toutefois les avoir retenus spécifiquement pour son PADD 2021-2022, ce dernier se voulant être concis et structurant, considérant son caractère transitoire.

Orientation 1 – Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique	
Objectifs	
1.2.	Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les MO.
1.3.	Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre des politiques et des mesures gouvernementales.
1.4.	Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique.
1.6.	Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie.
Orientation 2 – Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable	
Objectifs	
2.1.	Appuyer le développement des pratiques et des modèles verts et responsables
2.2.	Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services
2.3.	Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable
2.4.	Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable
2.5.	Aider les consommateurs à faire des choix responsables
Orientation 3 – Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité	
Objectifs	
3.1.	Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et maintenir la biodiversité
3.2.	Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et les pratiques de la société
Orientation 4 – Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques	
Objectif	
4.3.	Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés
Orientation 6 – Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités	
Objectifs	
6.1.	Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire
6.2.	Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires
6.3.	Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités
6.4.	Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres d'origine naturelle

Orientation 7 – Soutenir la mobilité durable	
Objectifs	
7.1.	Accroître l’accessibilité aux services, aux lieux d’emploi ainsi qu’aux territoires par des pratiques et par la planification intégrée de l’aménagement du territoire et des transports durables
7.2.	Appuyer l’électrification des transports et améliorer l’efficacité énergétique de ce secteur pour développer l’économie et réduire les émissions de GES
Orientation 8 – Favoriser la production et l’utilisation d’énergies renouvelables et l’efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre.	
Objectifs	
8.1.	Améliorer l’efficacité énergétique
8.2.	Optimiser la production d’énergies renouvelables au bénéfice de l’ensemble de la société québécoise
8.3.	Favoriser l’utilisation d’énergies qui permettent de réduire les émissions de GES